
Monter son projet

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Le FSDIE est abondé par une partie des frais d'inscription acquittés par tous les étudiants. Il attribue, deux fois par an pour l'UdA ou trois fois par an pour l'UBP, des subventions aux associations étudiantes pour la réalisation de leurs projets. La commission d'attribution se réunit généralement à l'automne et au printemps.

Dossiers de subventions, conditions d'éligibilité et pièces à fournir sur les sites des universités :

www.u-clermont1.fr (rubrique vie étudiante/FSDIE)

www.univ-bpclermont.fr (rubrique vie étudiante/associations).

Dispositif Culture ActionS - Crous

Culture ActionS est un dispositif d'aides et d'accompagnement aux projets culturels et initiatives étudiantes.

Les projets sont soumis à une commission régionale qui procède à la répartition des crédits. Pour qu'un projet soit recevable, sa réalisation doit bénéficier à la communauté étudiante et se situer dans les domaines de l'action culturelle, l'engagement et la citoyenneté, la culture scientifique. Les projets les plus intéressants participent à la commission nationale.

Pôle Étudiant Entrepreneuriat Auvergne (PEEA) - PEPITE

Le contrat-créateur, dispositif phare du PEPITE PEEA permet chaque année d'accompagner des porteurs de projet, étudiants et jeunes diplômés (depuis moins de trois ans). Ce dispositif apporte à ses bénéficiaires une aide pertinente et indispensable dans la construction et la consolidation de leur projet.

En intégrant le dispositif, un étudiant ou un jeune diplômé s'engage et peut :

Consacrer sa période de stage obligatoire à son projet personnel de création d'entreprise afin de travailler sur son projet personnel de création d'entreprise.

Obtenir des aides variées : financement d'un module de formation complémentaire afin d'acquérir de nouvelles compétences, prise en charge de frais de déplacement, d'achat de matériel pour un prototype, coaching/mentorat...

Plus d'infos sur le contrat-créateur, contactez le référent entrepreneuriat de votre établissement.

Pôle Entrepreneuriat Étudiant Auvergne - réseau PEPITE

ENSCCF

Campus des Cézeaux - Aubière

Tél. 04 73 40 50 78

Espace Info Jeunes

L'Espace Initiative Jeunes, service de l'Espace Info Jeunes, accompagne les jeunes porteurs de projet, depuis la formulation de l'idée jusqu'à la mise en place concrète de l'activité. Il leur assure un suivi personnalisé, après la création de l'entreprise.

5, rue Saint Genès
Tél. 04 73 92 30 50

[Auverboost, soutien des projets jeunes « Made in Auvergne »](#)

Initié par l'Espace Info Jeunes, avec le soutien de l'État et du conseil régional d'Auvergne, Auverboost est un dispositif régional dédié à la création, à la reprise et au développement d'activités chez les 18-30 ans.

Son objectif ? Favoriser vos initiatives par le biais d'une aide financière ou en nature : formation, communication.

Deux sessions par an. Dépôt des candidatures : fin mai et fin novembre.